



Réseau de Développement  
et de Communication des  
Femmes africaines

Wfac  
Cameroon



# CSW68 Les revendications des Femmes et des Filles Africaines

#Femonomics #AfricaDisruptCSW68 #CSW68

Au cours de la 3<sup>ème</sup> édition d'Africa Disrupt<sup>1</sup> organisée par les membres<sup>2</sup> du Réseau de Développement et de Communication des Femmes Africaines (FEMNET) et de l'ONG-CSW Afrique à Yaoundé, au Cameroun, du 20 au 22 février 2024 ; Les féministes Panafricaines, les activistes de la justice économique, les leaders communautaires, les promoteurs de mouvements et les défenseurs de la justice de genre **SE TIENNENT EN SOLIDARITE** avec les femmes et les filles Africaines à travers le continent, et **APPELLENT LES GOUVERNEMENTS AFRICAINS A INVESTIR DANS LES FEMMES ET A ACCELERER LE PROGRES** sur le continent en exigeant ce qui suit lors des délibérations de la CSW68 qui aura lieu à New York du 10 au 22 mars 2024 ;

## Dans la lutte contre la pauvreté :

1. La Mise en œuvre de programmes ciblés de lutte contre la pauvreté qui accordent la priorité aux besoins et aux droits des femmes et des filles africaines, en particulier celles qui vivent dans des communautés rurales et marginalisées.
2. L'accès à des programmes de protection sociale inclusifs, adaptés aux obstacles spécifiques rencontrés par les femmes et les filles africaines, qui englobent l'accès à l'éducation, aux soins de santé pour les enfants et aux perspectives économiques.
3. La promotion de l'esprit d'entreprise des femmes et la facilitation de leur accès au crédit et aux services financiers afin de renforcer leur autonomie économique et leur résistance à la pauvreté.

## Sur le renforcement des institutions :

1. La Mise en œuvre et l'application de cadres juridiques et de politiques qui tiennent compte des inégalités entre les hommes et les femmes, qui protègent les droits des femmes et qui garantissent un accès égal à la justice et aux processus de prise de décision à tous les niveaux. Il s'agit notamment de faire respecter le protocole de Maputo et d'accélérer sa ratification, sa transposition dans le droit national et sa mise en œuvre.

2. La Mise en place de mécanismes permettant aux institutions de rendre compte de leurs engagements dans l'égalité des genres, y compris des mécanismes réguliers de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.
3. L'intégration de la dimension de genre dans les cadres institutionnels, les politiques et les pratiques afin de garantir l'inclusion et la prise en compte des besoins et des priorités des femmes et des filles Africaines.

## Sur le financement (services publics, dette, fiscalité et économie des soins)

1. L'augmentation des investissements publics dans les services essentiels, notamment l'éducation, les soins de santé, l'eau, l'assainissement et les services de protection sociale, afin de garantir l'accès universel et la qualité pour tous, en particulier pour les femmes et les filles, et de mettre un terme à la privatisation des services publics.
2. Le plaidoyer en faveur de l'allègement et de la restructuration de la dette, ainsi que de l'annulation de la dette, afin d'alléger le fardeau qui pèse sur les pays africains et de permettre une augmentation des investissements dans les services sociaux et les initiatives de développement durable qui profitent aux femmes et aux filles africaines.
3. L'application de réglementations fiscales progressives qui combattent les inégalités de genre et favorisent l'allocation équitable des ressources, tout en s'attaquant à l'évasion fiscale et aux flux financiers illicites
4. Reconnaître, réduire, redistribuer, récompenser et représenter le travail de soins non rémunéré dans les systèmes de comptabilité nationale et les allocations budgétaires, tout en fournissant des services publics et des infrastructures pour soutenir les aidants et promouvoir leur participation active à l'économie et à la société.

<sup>1</sup> Africa Disrupt, which is pioneered by the African Women's Development and Communication Network (FEMNET), The Africa Disrupt CSW was created to respond to the continued shrinking space for feminist and civil society engagement at the annual CSW sessions in New York.

<sup>2</sup> The NGO-CSW Africa Members include: (1) Women for a Change Cameroon (WfaC) representing Central Africa, (2) Women in Law and Development (WiLDAF) representing West Africa, (3) Akina Mama wa Africa (AMWA) representing East Africa, and (4) Women in Law in Southern Africa (WiLSA) representing Southern Africa.

